



Communiqué de presse

Paris, le 5 mars 2020

Stabilisation des levées de capitaux par les FCPI et les FIP en 2019

318 millions d'euros

collectés auprès de 50 000 souscripteurs au titre de l'IR PME

France Invest (Association des Investisseurs pour la Croissance) et l'AFG (Association Française de la Gestion financière) publient ce jour les résultats de l'enquête annuelle France Invest-AFG sur le niveau et la nature de la collecte réalisée en 2019 par les gestionnaires de FCPI (Fonds Communs de Placement dans l'Innovation) et de FIP (Fonds d'Investissement de Proximité), instruments dédiés au financement des entreprises innovantes et des PME régionales. Les levées de capitaux calculées en 2019 concernent les FCPI et les FIP créés en 2018 et en 2019 et ayant levé en 2019.

En 2019, la collecte globale se stabilise par rapport à 2018 à 318 millions €, 39% au titre des FIP et 61% au titre des FCPI. Elle correspond exclusivement à la collecte de fonds au titre des souscriptions au capital de PME qui donnent droit à réduction d'impôt sur le revenu (« IR PME »).

Cette stabilité peut s'expliquer par deux facteurs :

- L'incertitude en 2019, comme en 2018, sur la hausse éventuelle du taux de réduction d'impôt sur le revenu de 18% à 25% au titre de l'IR PME, dans l'attente de l'accord de la Commission Européenne sur la conformité du dispositif IR PME avec les règles européennes des aides d'État, a pesé négativement sur les souscriptions.
- Le passage au prélèvement à la source pour la collecte de l'impôt sur le revenu à compter du 1er janvier 2019 a pu entraîner des difficultés de commercialisation de la part des gérants. En effet, l'avantage fiscal qu'offre ces véhicules prend désormais la forme d'un crédit d'impôt intervenant au cours de l'année qui suit la souscription et non plus d'une réduction d'impôt effective dès la souscription.

En 2019, on assiste à une concentration du marché avec 24 sociétés de gestion (vs. 30 en 2018) et 30 fonds qui ont levé des capitaux (vs. 44 en 2018). De ce fait, le nombre de souscripteurs a décliné (50 000 en 2019 vs. 57 000 en 2018), mais le nombre moyen de souscripteurs par fonds est, lui, en augmentation (1 652 en 2019 vs. 1 295 en 2018) et le montant moyen de souscriptions est reparti à la hausse à 6 430 € (+3% / 2018).

L'étude « Levées de capitaux par les FCPI et FIP en 2019 », est disponible sur les sites www.franceinvest.eu et www.afg.asso.fr.

Chiffres clés

Au titre de la collecte de l'année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de sociétés de gestion	33	39	39	39	35	34	34	34	31	31	30	24
Nombre de souscripteurs	145 000	156 000	127 000	92 000	85 000	90 000	97 000	99 000	114 000	137 000	57 000	50 000
Montant moyen des souscriptions	8 140 €	6 180 €	7 000 €	8 180 €	7 620 €	7 740 €	7 930 €	8 740 €	8 500 €	7 905 €	6 230 €	6 430 €
Montants totaux collectés (tous millésimes)	1 180 M€	963 M€	894 M€	757 M€	646 M€	699 M€	773 M€	861 M€	967 M€	1 084 M€	355 M€	318 M€
- FIP	588 M€	460 M€	418 M€	388 M€	356 M€	381 M€	439 M€	490 M€	557 M€	446 M€	147 M€	125 M€
- FCPI	592 M€	502 M€	476 M€	369 M€	290 M€	318 M€	334 M€	371 M€	410 M€	637 M€	209 M€	193 M€
Nombre de véhicules ayant levé	87	115	121	123	106	70	76	80	73	68	44	30
- FIP	46	65	65	64	58	36	42	46	45	41	25	13
- FCPI	41	50	56	59	48	34	34	34	28	27	19	17
Montants totaux collectés (tous millésimes)	1 180 M€	963 M€	894 M€	757 M€	646 M€	699 M€	773 M€	861 M€	967 M€	1 084 M€	355 M€	318 M€
- IR	584 M€	608 M€	605 M€	445 M€	373 M€	363 M€	378 M€	416 M€	451 M€	502 M€	355 M€	318 M€
- ISF	596 M€	355 M€	289 M€	312 M€	273 M€	336 M€	395 M€	445 M€	516 M€	581 M€	0 M€	0 M€
Nombre de véhicules ayant levé	87	115	122	123	106	70	76	80	73	68	45	30
- IR	59	65	78	61	48	30	26	23	23	28	39	30
- ISF	28	50	44	29	10	8	9	8	7	6	0	0
- IR-ISF	-	-	-	33	48	32	41	49	43	34	5	0

Contacts presse

France Invest - Antoinette Darpy - +33 (0)6 72 95 07 92 - a.darpy@franceinvest.eu

AFG - Sylvie Aubry - +33 (0)1 44 94 94 07 - s.aubry@afg.asso.fr

À propos de France Invest

France Invest regroupe la quasi-totalité des équipes de capital-investissement actives en France et compte à ce titre plus de 320 membres actifs et près de 200 membres associés. A travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place elle figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du capital-investissement. Promouvoir la place et le rôle du capital-investissement, participer activement à son développement en fédérant l'ensemble de la profession et établir les meilleures pratiques, méthodes et outils pour un exercice professionnel et responsable du métier d'actionnaire figurent parmi les priorités de France Invest. Plus d'informations : www.franceinvest.eu

À propos de l'AFG

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente les professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée sous mandat ou collective. Ses membres sont les sociétés de gestion de portefeuille, entrepreneuriales ou filiales de groupes financiers. La profession, représentée par environ 660 sociétés, gère près de 4 200 milliards d'euros d'actifs dont 2 500 milliards d'euros sous forme de gestion financière de fonds collectifs

La gestion contribue de manière essentielle au financement de l'économie réelle, notamment en apportant des capitaux aux entreprises françaises et en finançant les PME via le capital-investissement et les fonds Small et Midcaps. Plus d'informations : www.afg.asso.fr